On sait que l’arabe est une “langue rare” du point de vue de l’enseignement, bien que ce soit la deuxième langue parlée sur le territoire (cf. notamment N’Autre école n° 37 p. 15-16).
C’est pourquoi la pétition indiquée ci-dessous est une initiative qui mérite d’être soutenue : il ne doit pas y avoir de langue discriminée.

Extrait de la présentation :
Le texte de la pétition, qui a été relu par beaucoup de collègues arabisants, a beaucoup gagné à avoir été rédigé au départ par Najat Maaroufi, jeune mère de famille lyonnaise qui n’a pas trouvé de place en arabe au collège pour son fils.

M. HAMON, faites enseigner l’arabe par l’Etat!
http://www.avaaz.org/fr/petition/Monsieur_Benoit_HAMON_Ministre_de_lEducation_nationale_M_HAMON_faites_apprendre_larabe_par_lEtat/?tiHyaab